

Traité de la culture

L'acte créateur dans un contexte socio-économique

Traité de la culture. Sous la direction de Denise Lemieux
Sainte-Foy : IQRC, 2002 1089 pages

Carlo Mandolini

Number 260, May–June 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44371ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Mandolini, C. (2009). Review of [Traité de la culture : l'acte créateur dans un contexte socio-économique / *Traité de la culture*. Sous la direction de Denise Lemieux Sainte-Foy : IQRC, 2002 1089 pages]. *Séquences*, (260), 18–18.

Traité de la culture L'acte créateur dans un contexte socio-économique

Ce gros bouquin propose l'audacieuse entreprise de « rassembler et mettre à la disposition d'un large public 25 ans de recherches dans diverses disciplines culturelles au Québec ».

CARLO MANDOLINI

En retenant la forme du traité, ce volume propose un vaste portrait multidisciplinaire de la scène culturelle québécoise (cinéma, littérature, musique, architecture, arts du cirque...). Par l'entremise d'essais rédigés par des spécialistes des disciplines étudiées, cet ouvrage remarquable offre un survol de la création québécoise au sens restreint (l'acte créateur), mais aussi — et c'est ici qu'il devient le plus intéressant — une réflexion sur le discours sur la création culturelle.

Ce *Traité de la culture* est bâti de façon à permettre, dans un premier temps, la compréhension de l'acte créateur dans un contexte socioéconomique. La création est ensuite étudiée dans une optique de réception de l'offre culturelle (« l'étude des pratiques culturelles et des publics ») et de mise en place de politiques culturelles étatiques. La quatrième partie du livre, la plus imposante, s'intéresse plus précisément à la production culturelle déclinée en sept secteurs de production : la littérature, l'édition et le livre, les arts visuels, l'architecture et le design, la musique, les arts de la scène et enfin les industries culturelles.

C'est dans ce dernier secteur que l'on retrouve les collaborations de Pierre Véronneau et d'Esther Pelletier qui abordent respectivement les institutions cinématographiques et les études scénaristiques. Loin de vouloir minimiser l'importance des textes portant sur les autres disciplines culturelles, le lecteur comprendra les raisons pour lesquelles nous nous limiterons ici à ces deux textes.

Dans *Les institutions cinématographiques : état de la recherche*, Pierre Véronneau s'intéresse au regard porté historiquement par la société québécoise sur le cinéma en tant qu'industrie.

Véronneau rapporte qu'il aura fallu attendre les années 60 pour que la société québécoise démontre un intérêt quelconque pour le cinéma en tant qu'objet d'étude. Ce premier intérêt a porté sur deux points. Il est théorique et « savant », mais aussi « pragmatique » dans la mesure où la société québécoise a alors cherché à établir les bases d'une industrie cinématographique pour ainsi dire naissante.

C'est à partir de ce mouvement, nous rappelle Véronneau, qu'ont été proposées durant les années 70 des mesures des gouvernements fédéral et provincial qui prendront la forme de rapports, lois-cadres et livres blancs. Au Québec, dans le contexte politique particulier du début des années 80, l'État comprend l'importance du « lien entre cinéma et identité nationale ». Il intervient donc de façon accrue et cherche à « soutenir un cinéma national face à la présence hégémonique du cinéma américain ».

Si le secteur gouvernemental est actif dans le domaine des recherches sur l'industrie, Véronneau constate un très grand vide du côté du secteur privé et de la communauté des chercheurs en cinéma. En effet, rares sont ceux qui s'intéressent à l'économie ou à l'histoire du cinéma au Québec... du moins jusqu'au milieu des années 70, période durant laquelle les Véronneau, Evans, Lacasse, Lever, Carrière et Tremblay-Daviault amorcent un mouvement qui sera amplifié par les différents groupes de recherche universitaires à partir des années 80, époque importante pour la recherche en cinéma au Québec.

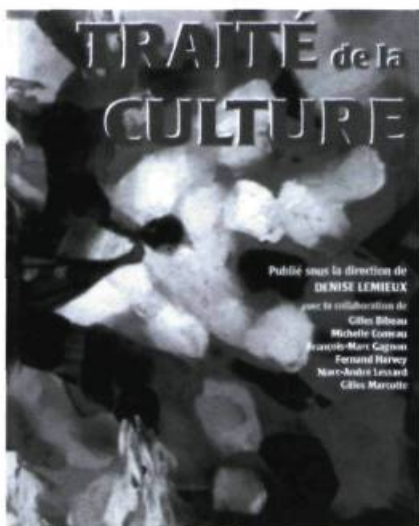
Véronneau conclut cependant sur une note mitigée : « même si l'on a pu mettre en lumière des progrès substantiels dans l'histoire du cinéma au Québec (...) il reste de grandes périodes à couvrir, particulièrement du point de vue de l'histoire institutionnelle ».

Dans *Les études scénaristiques : un champ mitoyen entre cinéma et littérature*, Esther Pelletier dresse un « bilan de l'émergence de l'attention pour le scénario au Québec, notamment des études à son sujet ».

Au Québec, ce n'est qu'à partir des années 80 que le scénario a « acquis ses lettres de noblesse ». Pelletier souligne la coïncidence entre la mise en place du volet scénarisation par les institutions de financement et l'intérêt grandissant pour cet « élément clé dans le processus de création ». Cet intérêt institutionnel a permis d'accorder des fonds à l'écriture, ce qui a donné naissance à une pratique nouvelle. En effet, « à partir de 1986-1987 (...) la profession commence à considérer l'importance de rédiger quatre, cinq, voire six versions d'un même scénario ».

Les années 80 ont également vu naître un intérêt académique pour le scénario en tant qu'objet d'étude. Des programmes universitaires se développent au Québec et des chercheurs s'intéressent au scénario comme objet littéraire au-delà de sa fonction purement technique.

L'auteure peut donc terminer de façon optimiste son essai, puisque « le désir de vivre et de communiquer avec autrui est à l'origine de toute création et... de tout scénario ».



Traité de la culture
Sous la direction de Denise Lemieux
Sainte-Foy : IQRC, 2002
1089 pages